

## TECHNICENTRE DE MAINTENANCE TGV DU LANDY :

## SÉPARATION & RÉORGANISATION



Photo de Cédric EGNART

La région des Hauts-de-France se prépare activement à l'ouverture à la concurrence. Suite aux présentations aux CSE TER des Hauts-de-France et Axe TGV Nord, la SNCF a officialisé la division des activités du Technicentre de Maintenance du Landy en deux entités distinctes.

### IL EXISTE DÉSORMAIS DEUX TECHNICENTRES DISTINCTS

- Le Technicentre de Maintenance TGV du Landy, associé à l'activité Voyages Intercités
- La naissance d'un nouveau Technicentre de Maintenance, dénommé «TER Sud Hauts-De-France», lié à l'activité TER Hauts-de-France

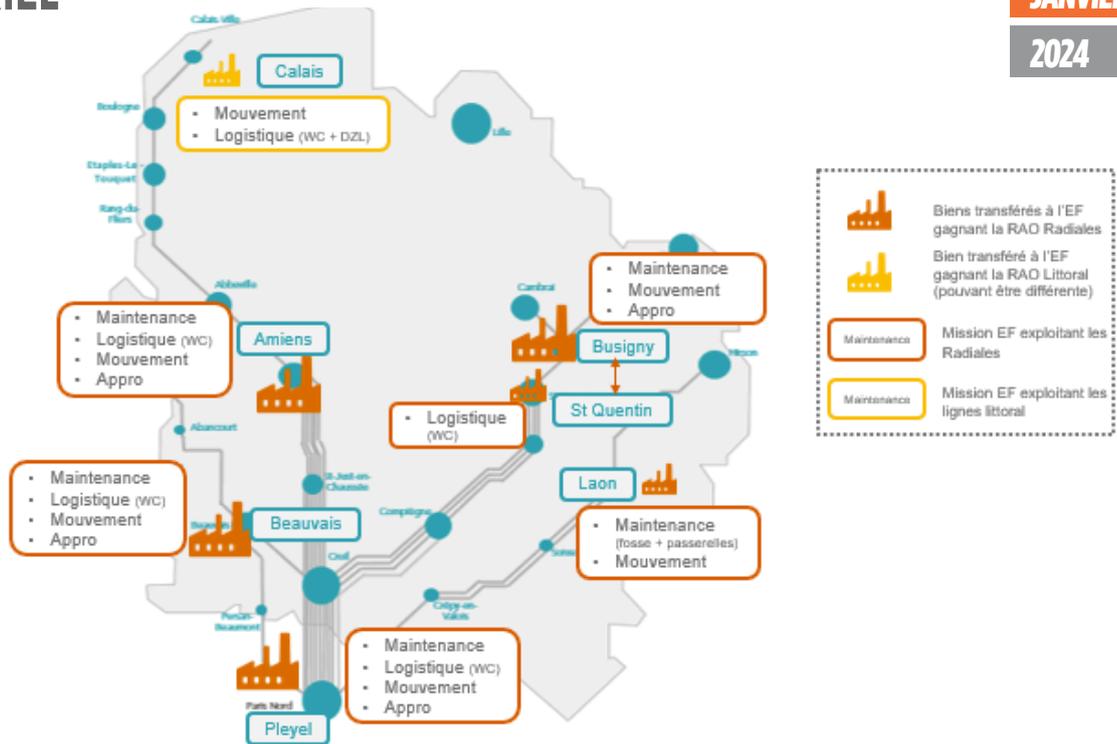
L'ambition de la SNCF est que chaque activité

récupère ses ateliers et son personnel, se préparant ainsi à la concurrence et aux appels d'offres concernant les lignes TER.

Le 1er janvier 2024 a marqué la création officielle du Technicentre de Maintenance TER Hauts-de-France, nommé TER Sud Hauts-De-France, situé au Landy, également connu sous le nom de «PLEYEL».

Les employés dédiés au TER ont été intégrés à la région SNCF des Hauts-de-France et au CSE TER.





**IMPACTS DE LA SÉPARATION**

Pour le Technicentre de Maintenance TGV du Landy, cette restructuration n'a pas eu d'incidence notable sur la gestion des employés ni sur son organisation.

En revanche, pour le Technicentre de Maintenance TER RADIALES PARISIENNES, cette séparation a induit plusieurs changements structurels.

**TECHNICENTRE DE MAINTENANCE TER SUD HAUTS-DE-FRANCE**

Actuellement, la région des Hauts-de-France compte deux Technicentres de Maintenance :

- Technicentre TER des Hauts-de-France
- Technicentre TER Sud Hauts-De- France

Le Technicentre TER TER Sud Hauts-De- France se compose et continuera de se développer sur plusieurs sites :

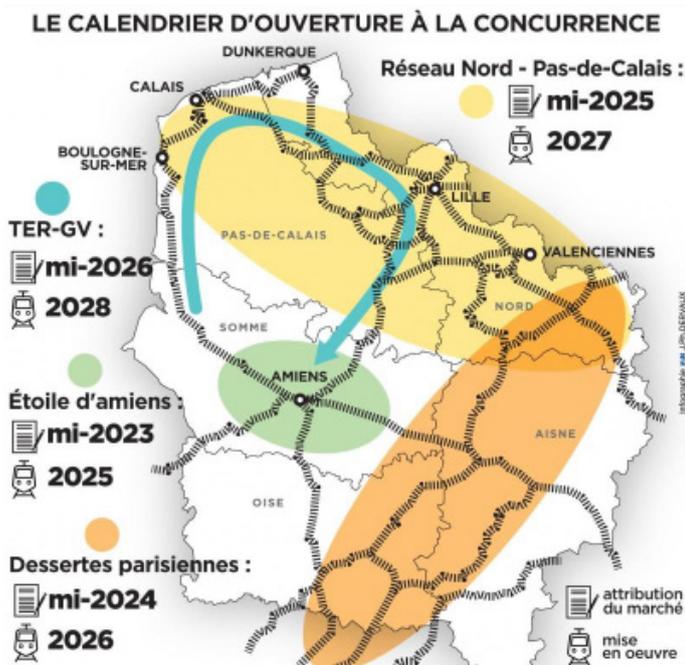
- Le site du Landy, «PLEYEL», comptant 220 agents
- Le site d'Amiens, avec 35 agents

La région Hauts-de-France envisage également d'investir dans diverses infrastructures, notamment:

- Un atelier à deux voies avec fosses et passerelles à BEAUVAIS (2026/2027)
- Une voie couverte avec fosses et passerelles à LAON (2025/2026)
- Un atelier à deux voies avec fosses et passerelles à BUSIGNY-St QUENTIN (2028/2030)

Au Landy, un investissement d'environ 65 millions d'euros est prévu pour diverses infrastructures, telles que des bâtiments d'intervention, des ateliers, et des installations de maintenance.

**OUVERTURE À LA CONCURRENCE  
TER HAUTS-DE-FRANCE**



- Le lot Lille Littoral (composé de toutes les lignes du Nord Pas De Calais) est prévu d'être transféré pour décembre 2026
- Le lot TERGV (composé de l'ensemble des TERGV du TER Hauts-de-France) est prévu d'être transféré pour 2028

Les futurs employés dédiés au matériel TER dans ces lots seront redirigés vers de nouveaux opérateurs ferroviaires, qu'il s'agisse de concurrents ou de filiales de la SNCF.

La région des Hauts-de-France a initié des appels d'offres pour quatre lots :

- Le lot Étoile d'Amiens, qui vient d'être attribué à la filiale SNCF et dont le transfert des agents se déroulera le 15 décembre 2024
- Le lot Dessertes Parisiennes (composé des lignes Paris-Amiens-Calais ; Paris -St Quentin - Cambrai - Maubeuge ; Paris - Laon ; Paris Beauvais) est prévu d'être transféré pour 2025 / 2026



**Pour la CFDT, la division par activité de la Maintenance Matériel est une stratégie erronée sur le plan économique et stratégique pour le secteur ferroviaire.**

**Les compétences techniques nécessaires s'acquièrent principalement par l'expérience et la diversité des équipements roulants.**

**Actuellement, cette décision se reflète dans les défis rencontrés, comme les problèmes avec les rames rénovées du TER et les questions liées au matériel.**





- La CFDT, tout en reconnaissant les avantages potentiels des investissements futurs, restera engagée pour soutenir les employés face à ces évolutions et les transitions vers de nouveaux opérateurs.
- La CFDT est également consciente que ces investissements amélioreront les conditions de travail, quelle que soit l'entreprise ferroviaire concernée.
- La CFDT reconnaît que les futurs investissements permettront aux agents d'améliorer leurs conditions de travail quelque soit l'entreprise ferroviaire (SNCF, Filiale ou concurrence).

**VOS DÉLÉGUÉS CFDT TER & MATÉRIEL:****SÉBASTIEN VEZARD || DS MATÉRIEL TER HAUTS-DE-FRANCE**07 78 95 57 73 - [sebvezard.cfdt@gmail.com](mailto:sebvezard.cfdt@gmail.com)**JULIEN TAILLEZ || CFDT CHEMINOTS HAUTS-DE-FRANCE**06 52 18 77 39 - [taillez.julien@free.fr](mailto:taillez.julien@free.fr)**THOMAS USCHE || RÉFÉRENT MATÉRIEL TER**06 64 96 35 23 - [cfdt.cheminotopc@gmail.com](mailto:cfdt.cheminotopc@gmail.com)**BENJAMIN RASSART || RÉFÉRENT MATÉRIEL TGV INTERCITÉS**06 46 121 121 - [benjamin.cfdt.cheminots@gmail.com](mailto:benjamin.cfdt.cheminots@gmail.com)**FABRICE CHAMBELLAND || SECRÉTAIRE NATIONAL MATÉRIEL**06 27 70 45 58 - [fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org](mailto:fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org)